



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

### COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2010 A CRUSEILLES

**Présents titulaires :** Pierre CUSIN, Jean-Marc BEAUQUIS, Patrick GUERINI, Gilles RIGAUD, Robert BURGNIARD, Bernard JOUVENOZ, Claude NIQUILLE, Armand COSTA, Guy REBOIS, Bruno VERDONNET, Joséphine RIVIERE, Gérard REIX, Laurent HERNICOT, Jacques SIBILLE, Claire SUBLET, Jean-Michel AILLOUD, Annie CARRIER, Jean-Pierre DURET, Jean-François LARUAZ, Joëlle BLANC, M. Christine DUBOUCHET, Bernard BEYTRISON, Eric VILAIN, Denis GENOUD, André LACHAVANNE, Frédéric SANSA, Odile MONTANT, Jacques TISSOT,

**Présents suppléants votants :** Cédric DECHOSAL, Laurent HUAU, Bernard CUSIN, Serge CHAMOT

**Absents :** François VIGNY, Raymond MABUT, Jean-Claude DEPRez, Cédric PIAZZA, Laurent BAUDET, Michel MASSON, Stéphanie THOMAS, Cédric BOLO, Béatrice DUBET,

**Assistaient à la séance :** Jean-Claude REY (Feigères), Erwann BELLARD (Cernex)

## SYNTHESE

### Délibérations MAISON DU SALEVE

#### 1. Décision modificative n° 2

Afin d'équilibrer le budget, le comité syndical accepte les modifications proposées.

#### 2. Autorisation au président pour fixer le tarif d'entrée des animations exceptionnelles

Le comité syndical fixe une fourchette de tarifs pour les animations exceptionnelles comprise entre 1€ à 15€.

#### 3. Fixation d'un tarif unique pour les animations pédagogiques

Le comité syndical fixe un forfait unique de 95 € des animations pour les classes de 20 à 30 élèves. Le tarif unitaire sera appliqué pour les groupes de moins de 20 enfants et de plus de 30.

#### 4. Fixation d'un tarif pour les produits touristiques promotionnels

Le comité syndical, à l'unanimité, fixe le montant des tarifs réduits à 2.50 € par personne pour les offres touristiques promotionnelles incluses dans des produits avec d'autres sites.

### Délibérations SYNDICAT DU SALEVE

**Le président a demandé l'autorisation d'ajouter une délibération relative à la taille des vergers.**

#### 5 – Taille d'entretien et de rajeunissement des arbres fruitiers de variétés traditionnelles

- Le comité accepte de modifier le tarif par arbre taillé dans le cadre de l'action verger comme suit : 10.00 € pour les petits arbres et 20 € pour les grands arbres.

Le comité syndical du Syndicat Intercommunal du Vuache a rejoint celui du Saleve et Stéphane PATRY, Benjamin BRIQUE et Eric DÜRR présentent le bilan de l'action vergers, l'inventaire des grands vergers du Saleve au Vuache et les perspectives d'avenir approuvées par les délégués.

## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Monsieur BUNZ, maire de Cruseilles accueille les délégués et leur indique qu'il est heureux de recevoir le SMS. Il précise qu'une commune ne peut rien faire seule, il faut qu'elle travaille avec ses voisins et avec le territoire. Le Salève en est un avec la Directive paysagère, le PPT, l'AFP. M. BUNZ fait part de sa satisfaction de voir que le SMS mène à bien toutes ses actions et souhaite que de nombreux projets territoriaux voient encore le jour.

Pierre remercie monsieur le maire et son conseil municipal pour cet accueil à Cruseilles, qui est la plus grande commune du SMS et impliquée dans toutes ses actions.

Le président ouvre la séance et demande si des commentaires sont à apporter sur le compte rendu du mois de juin. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Il demande également l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour.

### **DELIBERATIONS MAISON DU SALEVE**

#### **DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET MAISON DU SALEVE**

Sur proposition de monsieur le président, le comité adopte à l'unanimité les virements de crédits et modifications proposés :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Compte (dépendances)	205	+ 300.00	Compte (dépendances)	022	- 600.00
Compte (recettes)	2152	- 300.00	Compte (dépendances)	66111	+ 600.00

#### **AUTORISATION AU PRESIDENT POUR FIXER LE TARIF D'ENTREE DES ANIMATIONS EXCEPTIONNELLES A LA MAISON DU SALEVE**

Les tarifs d'animations font l'objet d'un vote du comité syndical. Mais l'organisation d'animations exceptionnelles, qui ne sont pas connues lors d'un comité syndical, nécessite parfois de créer de nouveaux tarifs. Il conviendrait de fixer une fourchette entre 1 et 15 € par personne et d'autoriser le président à fixer le tarif de l'animation exceptionnelle à l'intérieur de celle-ci.

Le comité syndical, à l'unanimité autorise le président à fixer le tarif d'entrée des animations exceptionnelles organisées par la Maison du Salève et dit qu'il sera informé de ces tarifs fixés dans une fourchette entre 1€ et 15 € par personne.

#### **FIXATION D'UN TARIF UNIQUE POUR LES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES DE LA MDS**

Actuellement les animations pédagogiques ont des coûts différents qui ne se justifient plus car toutes nécessitent la même quantité de travail d'animation et de préparation.

Le président propose d'harmoniser l'ensemble et de fixer un tarif unique pour toutes les actions pédagogiques à 95 € pour les forfaits destinés aux classes comprenant de 20 à 30 élèves selon le tableau annexé des animations proposées.

Le comité syndical, afin d'harmoniser le coût des animations DIT

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

- que pour toutes les animations pour le public jeune (scolaires, centres de loisirs, associations sportives) le tarif forfaitaire de 95 € sera appliqué,
- que ce tarif concerne seulement les groupes constitués de 20 à 30 enfants
- que le tarif unitaire sera appliqué pour les groupes inférieurs à 20 ou supérieurs à 30 enfant

### **FIXATION D'UN TARIF POUR LES PRODUITS TOURISTIQUES PROMOTIONNELS**

Dans le cadre d'offres touristiques promotionnelles en partenariat avec d'autres structures touristiques, la Maison du Salève est amenée à proposer des tarifs réduits incitatifs. Le président propose de fixer le montant de ces tarifs réduits à 2.50 € par personne.

Le comité syndical, à l'unanimité, accepte de fixer un tarif incitatif à 2.50€ par personne pour les produits touristiques promotionnels

## **DELIBERATIONS SYNDICAT MIXTE DU SALEVE**

### **TAILLE D'ENTRETIEN ET DE RAJEUNISSEMENT DES ARBRES FRUITIERS DE VARIETES TRADITIONNELLES**

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que le syndicat mène chaque hiver une action de taille d'entretien et de rajeunissement d'arbres fruitiers « Haute-Tige » d'anciennes variétés. Cette action est réalisée par le personnel technique de la collectivité, qui intervient auprès des propriétaires privés et des communes qui en font la demande. Actuellement la participation forfaitaire par arbre taillé est de 20.00 €.

Compte tenu du fait que la mission du personnel technique varie en fonction de la hauteur de l'arbre, monsieur le président propose à l'assemblée d'appliquer un tarif spécifique à la technique de taille utilisée :

- Taille de petits arbres ne nécessitant pas l'utilisation de matériel spécialisé :  
**10.00 €**
- Taille de grands arbres nécessitant la mise en place du matériel d'élagage en hauteur :  
**20.00 €**

Entendu l'exposé, le comité, après avoir délibéré, à l'unanimité approuve la proposition de monsieur le président et dit qu'un tarif spécifique à la technique de taille utilisée sera appliqué dès la prochaine saison, soit à compter **du 15 octobre 2010 pour les contrats signés après cette date.**

## **DIVERS**

### **PLAN PASTORAL TERRITORIAL**

Le dernier comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial du Salève s'est réuni le 15 septembre. Il a validé le dossier et le plan de financement qui sera présenté à la Région Rhône-Alpes dans les prochains mois.

L'estimation des travaux s'élève à 350 000 € et le financement de la région serait d'environ 80 000€. Monsieur Beytrison demande si Genève participe financièrement. Il lui est répondu que ce n'est pas le cas actuellement.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

Eric DÜRR précise que les propriétaires vont recevoir leur bulletin d'adhésion et que les dossiers seront consultables dans les mairies.

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DES 27 MAIRES DES COMMUNES DU SMS

Suite à l'adhésion des nouvelles communes, le territoire du SMS s'étend sur une superficie de 26 000 hectares pour un bassin de 82 000 habitants.

Il ressort de cette réunion, un climat de confiance générale et réciproque entre les communes et le SMS mais qui demande au SMS d'être très réactif.

Lors de cette réunion, monsieur DUPESSEY, maire d'Annemasse, a fait part de sa préoccupation de mieux intégrer le téléphérique dans la politique d'ensemble de protection et de valorisation du Salève.

Le diaporama et le compte-rendu de cette réunion ont été envoyés dans chaque commune par mail et en version papier.

### FETE MONT SALEVE EN MARCHÉ

Journée idéale sur un site exceptionnel qui a accueilli un millier de personnes dont environ 800 marcheurs. Odile MONTANT souligne l'important travail que fournissent les producteurs par leur présence à nos côtés.

Gérard REIX remercie tous les bénévoles et les référents marches pour leur travail.

Il reste à trouver un site pour la manifestation du 4 septembre 2011.

### 3<sup>ème</sup> BOUCLE DE BALISAGE VTT

Un balisage provisoire vient d'être mis en place avec l'association VTT en Bornes.

### RENOUVELLEMENT PANNEAUX PDIPR

Tous les panneaux des sentiers inscrits au plan départemental de randonnée installés il y a plus de 10 ans seront progressivement remplacés par du matériel suivant la nouvelle charte de balisage de Haute-Savoie. Le matériel est financé à 100% par le Conseil Général.

### PANNEAUX DE DEPART DES SENTIERS

11 panneaux sont en cours de finalisation, une maquette sera envoyée aux communes.

### MAISON DU SALEVE

Beaucoup d'animations ont été organisées mais on s'aperçoit que les habitants du territoire y participent encore peu et attirent surtout des touristes.

L'exposition temporaire est en cours de conception ainsi que le parcours de découverte. Un four à charbon de bois, restauré par le Crédit Agricole est installé près du parking.

La MDS va adhérer à LEMAN SANS FRONTIERES un organisme franco-suisse qui couvre une bonne partie du territoire genevois.

### SENTIER DES GRANDES OREILLES

Cet été, le circuit ânes entre la MDS, Charly, le parc des légendes et la ferme de Chosal, a été expérimenté, ce qui a permis de voir ce qui ne fonctionne pas bien pour une mise en place en 2011.

### GROTTE D'ORJOBET

Une fiche explicative des travaux réalisés a été placée dans la grotte pour permettre aux utilisateurs de savoir ce qui a été fait.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

A la fin de cette partie délibérative, la réunion continue en présence des délégués du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIAV) pour une présentation de l'action vergers, commune aux deux syndicats.

### Compte-rendu de la soirée / débat sur l'avenir des vergers traditionnels

SIAV – SMS – Cruseilles, le 29/09/10

**La soirée débute par un diaporama sur les actions menées par les deux syndicats depuis 15 ans, commenté par Stéphane PATRY :**

- Entretien des arbres (taille de sauvegarde, de restructuration, de rajeunissement) : 3 000 arbres taillés depuis 1995 chez 250 propriétaires,
- 10 journées de formations à la Taille et au Greffage (250 participants),
- Plantation de 11 vergers communaux (170 arbres) par les enfants des écoles et Apollon74,
- 5 Rencontres autour des Vergers Traditionnels des Pays du Salève et du Vuache,
- Une exposition itinérante et une plaquette d'information sur la sauvegarde des Vergers Traditionnels.

**Puis Benjamin BRIQUE, stagiaire aux deux syndicats, fait l'exposé de la méthode qui a été choisie pour cartographier et sélectionner les vergers d'importance patrimoniale sur les 29 communes concernées :**

- **1<sup>ère</sup> phase** : Création d'une base de donnée de 684 vergers de plus de 10 arbres (20.2 arbres par verger en moyenne) à partir de photos aériennes de 2006 : information sur le classement au PLU et le type d'agriculture pratiquée. Il met l'accent sur la disparition progressive ou l'abandon de ces vergers traditionnels.
- **2<sup>ème</sup> phase** : Identification des vergers remarquables et propositions de gestion. 3 critères indépendants sont retenus : le nombre d'arbres ( $\geq 25$ ), la présence d'oiseaux remarquables (Chouette chevêche, Torcol fourmilier, Rouge queue à front blanc) et l'intérêt paysager (visibilité depuis les routes). Un critère général permet d'affiner la sélection : ne sont retenus que les vergers où est pratiquée une agriculture extensive et situés en zone non constructible. En conséquence, sur les 684 vergers présélectionnés, c'est un peu plus d'une centaine qui sont retenus et qui font l'objet d'une appréciation écologique par des relevés de terrain. Les conclusions sont sans appel :
  - 76 % des vergers ont une situation très intéressante pour la faune et la flore,
  - 89 % ont une pérennité non assurée (si aucune plantation n'est réalisée),
  - 61 % sont riches en structure (arbres creux, cavités naturelles, bois mort),
  - 89 % ont une diversité biologique moyenne (arbres bons, herbage manquant de diversité).
- **Conclusion** :
  - Pérennité non assurée du fait de l'âge des arbres si rien n'est fait,
  - Par contre l'âge des arbres est un facteur de diversité écologique (trous, bois mort)
  - Faible diversité floristique de la strate herbacée (ombre des arbres, sols riches,...)
  - Au PLU : 43 % des 684 vergers sont classés en zone constructibles.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com). Site Internet : [www.maisondualeve.com](http://www.maisondualeve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

**Enfin, Eric DÜRR, chargé de mission au SMS, présente les propositions d'actions qui pourraient être menées à partir de 2011 afin de poursuivre l'opération de sauvegarde des vergers traditionnels « Haute Tige » du territoire :**

- Replantation de variétés très locales (une dizaine) : commande un an à l'avance. Effort de communication à faire,
- Création de Contrat « Grands Vergers Remarquables » sous forme de *mini plan de gestion*, comprenant :
  - L'entretien des arbres pérennes. Financement : tarifs en vigueur ou récupération des fruits pour valorisation en jus,
  - Le renouvellement des arbres sénescents (en prenant soin de laisser 1 ou 2 arbres morts pour la Biodiversité) ou plantation aux emplacements libres. Explorer les possibilités de débouchés du bois pour l'ébénisterie ou la sculpture,
  - Avec l'agriculteur la mise en place de pratiques extensives sur une partie du verger : bande fauchée tardivement, maintien d'arbustes, tas de bois,... (Aide financière : MAET),
  - La mise en place de nichoirs à Chouette Chevêche. Financement en interne (Aide de la LPO)
  - La proposition d'acquisition foncière (Aide du Conseil Général 74 dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles).
- Poursuite de la création des vergers communaux,
- Mise en place d'un service de pressage de fruits. 2011 : année test avec l'ESAT de la Ferme de Chosal. Dossier à présenter dans le cadre du CDRA Usse et Bornes.
- Réédition d'un guide pour « Bien entretenir son verger »,
- Création d'un parcours de découverte des vergers (anciens et communaux).

### **L'assemblée et invitée à prendre la parole :**

- ✓ **A l'unanimité, les délégués des deux structures saluent la qualité de l'étude qui a été réalisée. Il est proposé de préparer pour chaque commune un inventaire cartographique communal des grands vergers remarquables afin que ceux-ci soient pris en compte lors de la révision des PLU.**
- ✓ **L'assemblée propose également de désigner au sein de chaque commune un référent volontaire qui ira à la rencontre des propriétaires des grands vergers remarquables afin de les inciter à signer une convention de gestion.**
- ✓ **Luc MERY, animateur de l'association Apollon74, informe l'assemblée que les vergers sont pris en compte dans les réflexions en cours sur les corridors biologiques de la future agglomération Franco Valdo Genevoise. Il rappelle également qu'un rapprochement avec le monde professionnel est à envisager (conférences / débat en 2009 avec les arboriculteurs de Chevrier).**
- ✓ **Fabrice DOMERGUE rappelle que le gui reste un véritable fléau pour les arbres fruitiers. Il souhaiterait que la réglementation, encore en vigueur, soit rappelée aux propriétaires (bulletins municipaux, articles dans la presse locale).**
- ✓ **Pour conclure, Pierre CUSIN rappelle que la tendance actuelle est aux « circuits courts » et que le consommateur, français ou suisse, pourra trouver un véritable intérêt dans l'utilisation des fruits locaux de variétés traditionnelles sous forme de jus.**

La séance est levée à 21h00 et l'assemblée est conviée à un buffet des produits du terroir offert par la commune de Cruseilles.

---

### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

---

### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)